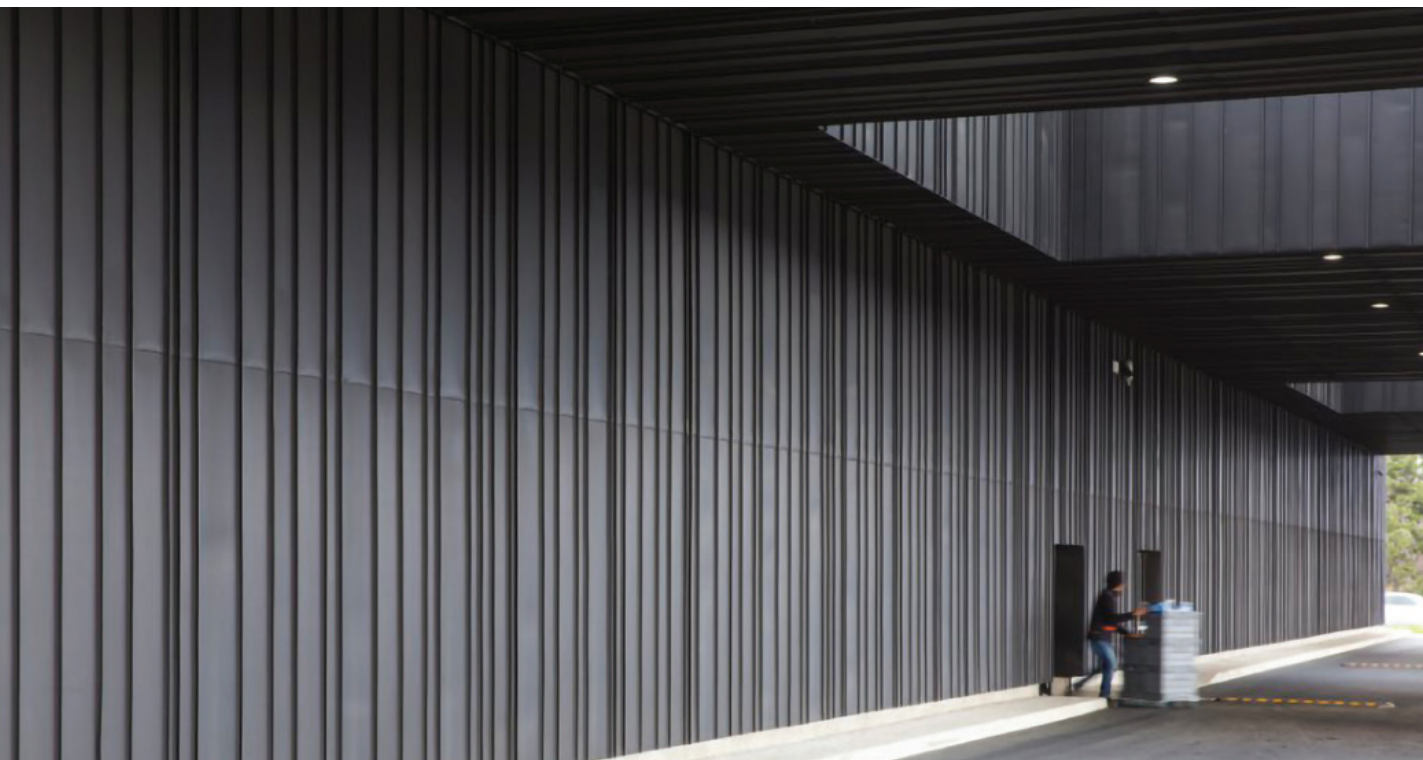


VMZINC



Le zinc
qui traverse
les siècles



Leclerc Drive, Le Brezet (France)

L'exigence d'une haute qualité

La spécificité de l'offre est fondée sur la qualité et l'excellence de son matériau, conforme à la norme EN 988. Celle-ci exige un seuil de pureté du zinc à 99,995 % avant ajout du cuivre et du titane ainsi que certaines caractéristiques dimensionnelles et mécaniques.

Le zinc, un matériau taillé pour le futur.

Sa résistance à la corrosion lui confère une longévité de 80 à plus de 100 ans. Sa souplesse, sa facilité de façonnage ou de pliage ou encore sa malléabilité permettent à la créativité des architectes des perspectives sans limites. Le zinc offre aussi des possibilités difficilement réalisables avec d'autres matériaux. Ces extraordinaires qualités en font le meilleur allié de vos réalisations.



Arkitekter Blaavand og Hansson A/S

Un zinc soumis à de véritables « crash tests ».

Nous assurons la performance des produits VMZINC® dans nos laboratoires où ils sont soumis à de nombreux essais.

Pour que la qualité demeure à son plus haut niveau, VMZINC® a créé le label PREMIUMZINC® qui dépasse les exigences de la norme EN 988. La mention du label PREMIUMZINC® apparaît en complément du marquage EN 988 sur tous les produits laminés de VMZINC®.

Laisser une empreinte dans le temps, pas sur l'environnement.

Les architectes peuvent apposer leur signature en toute quiétude sur un ouvrage en zinc. Ce métal naturel est respectueux de l'environnement, et bénéficie d'un bilan énergétique favorable.

Sa fabrication consomme peu d'énergie comparativement à d'autres métaux utilisés dans le bâtiment.

100% des produits en zinc laminé ou façonné arrivés en fin de vie sont recyclables et recyclés à 98%.





Offrez vous un demi-siècle de sérénité

Benedictus School, Gent (Belgique) – Architecte : Danny Vandewalle, Corijn en Leyman

50 ans de garantie

75

millions

de m² en prépatinés posés

Nous nous engageons à garantir l'intégrité du matériau et des aspects de surface des produits **VMZINC®** non revêtus (zinc naturel, QUARTZ-ZINC®, ANTHRA-ZINC®, AZENGAR®) pour les 50 prochaines années dès l'achat des produits.

- **L'intégrité du matériau** est garantie contre tout défaut de production qui provoquerait une corrosion avec perforation.
- Nous garantissons que **l'aspect de surface des produits VMZINC®** ne se fissurera pas, ne cloquera pas, ne pèlera pas, ne s'effritera pas et ne s'écaillera pas.

2,2

milliards

de m² en zinc naturel posés

Pour que la garantie s'applique, les produits doivent être correctement transportés, stockés et manipulés.

Ils doivent être posés par un professionnel de la couverture et de la façade, conformément aux instructions mentionnées dans les documents de référence **VMZINC®**.

Comment demander votre garantie ?

La garantie peut être demandée par l'installateur, l'architecte ou le constructeur en remplissant le formulaire en ligne via www.vmezinc.com/50-ans-garantie

La demande est ensuite confirmée par VMZINC.

L'ensemble de la garantie et ses conditions vous sera adressé sur simple demande auprès de [votre commercial VMZINC®](mailto:votre.commercial@vmezinc.com) ou par mail : technical.service@vmbuildingsolutions.com



Grand Palais

185 ans d'histoire au service de l'excellence architecturale.

De 1837, date de création de la société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille Montagne, à nos jours, c'est plus de 180 ans d'histoire au service de l'excellence architecturale.

VMZINC® est le seul acteur du marché à vous offrir une telle longévité et la garantie d'un savoir-faire qui s'est enrichi à travers presque deux siècles.



Toits de Paris

Une longue histoire avec les toits de Paris

Les plus grands architectes font confiance au zinc **VMZINC®** pour parer leurs réalisations. Paris, c'est un peu la capitale du zinc. Un patrimoine pour les générations passées et à venir.



Toitures "à la Mansart"